



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ICHN

Question écrite n° 9844

Texte de la question

M. Olivier Dussopt souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la baisse de l'indemnité compensatrice pour handicaps naturels. Entre 2002 et 2006 l'État s'est engagé à compenser cette baisse sur les vingt-cinq premiers hectares des exploitations agricoles à hauteur de 50 %. Malgré cette annonce il semblerait que le taux effectivement appliqué soit plus proche de 30 % que de 50 % comme annoncé en premier lieu. Aussi il lui demande dans quelle mesure le Gouvernement entend honorer ses engagements afin que la baisse de l'ICHN ne soit pas un poids trop lourd pour les exploitations agricoles.

Texte de la réponse

Les indemnités compensatoires de handicap naturel (ICHN) ont pour objectif de contribuer au maintien d'une communauté rurale viable dans les zones fragiles et de préserver les écosystèmes diversifiés et les caractéristiques paysagères de l'espace agricole de ces zones. Depuis 2001, les ICHN ont fait l'objet d'une succession de revalorisations qui ont été ciblées sur les vingt-cinq premiers hectares de manière à conforter en priorité les petites exploitations. Pour cela, l'indemnisation des vingt-cinq premiers hectares, a été progressivement améliorée pour atteindre en 2006 30 % du montant de base. Pour la campagne 2007, une revalorisation des vingt-cinq premiers hectares dans les seules zones de montagne a été adoptée par le Parlement. Pour ces zones, la majoration a donc atteint 35 %. Au total, ces revalorisations successives ont porté le montant total des crédits consacrés aux ICHN de 430 MEUR en 2001 à 520 MEUR cette année, alors que dans le même temps le nombre de bénéficiaires passait de 113 000 exploitations à 99 000 exploitations environ. Le montant moyen de l'indemnisation par exploitation a doublé entre 1997 et 2007, ce qui constitue un effort très significatif en faveur des zones défavorisées.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9844

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6925

Réponse publiée le : 1er janvier 2008, page 51